

## Bulletin d'inscription pour l'apprenti

Cours d'appui aux apprenti(e)s

Pour année scolaire : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Fils(le) de : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Portable : \_\_\_\_\_

Tél. des parents : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Nom du formateur

en entreprise : \_\_\_\_\_

Apprentissage de : \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_ au \_\_\_\_

Entreprise formatrice: \_\_\_\_\_

Tel. Professionnel : \_\_\_\_\_

Jour(s) de cours à l'école professionnelle : \_\_\_\_\_

Jour de cours d'appui souhaité : \_\_\_\_\_

Dernière classe de scolarité fréquentée ? (cochez ce qui correspond)

Cycle			Niveau 1	Niveau 2	Avec appui intégré
1 <sup>ère</sup>	<input type="checkbox"/>	Français	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 <sup>ème</sup>	<input type="checkbox"/>	Allemand	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 <sup>ème</sup>	<input type="checkbox"/>	Mathématiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préapprentissage	<input type="checkbox"/>				
Autre scolarité (à préciser)	_____				

Je désire suivre les cours d'appui dans la branche suivante (branches théoriques de base, **les branches spécifiques liées à la profession devant être assurées par l'encadrement en entreprise**)

Une branche à choix

Branches théoriques

Français

Allemand

Anglais

Mathématiques

Autres branches

Economie et société

A préciser

.....

Etes-vous inscrit aux cours d'appui de l'école professionnelle ? Oui  Non

Fully, le \_\_\_\_\_

Signature de l'apprenti(e) \_\_\_\_\_

Signature du représentant légal \_\_\_\_\_

**A retourner à : la réception de l'Administration communale de Fully, Rue de l'Eglise 46, 1926 Fully**

+Copie de vos derniers résultats scolaires y compris les observations de l'école ou le maître d'apprentissage

+Copie de votre contrat d'apprentissage

+Contrat du cours d'appui pour apprentis

+Fr. 50.- de frais d'inscription

## COURS D'APPUI POUR APPRENTIS CONTRAT

Je soussigné m'engage à suivre les cours d'appui organisés par la commune de Fully aux conditions suivantes :

1. L'apprenti bénéficie de cours d'appui pour l'année en cours aussi longtemps que sa situation scolaire l'exige. Au plus tard à la fin de l'année, un bilan de la situation par l'enseignant permettra de déterminer si l'apprenti peut à nouveau bénéficier de cours d'appui. Pour les cours d'appui durant l'été, les conditions sont les mêmes.
2. La durée minimum d'une leçon est d'une heure par semaine.
3. Une finance d'inscription de Fr. 50.- par année est à régler au moment de la remise de l'inscription et des documents demandés.
4. L'apprenti, inscrit à un cours d'appui, est tenu d'y participer régulièrement selon le programme convenu avec l'enseignant. En cas d'empêchement, il est prié d'avertir immédiatement l'enseignant.
5. L'apprenti qui ne participe pas à deux fois consécutivement à son cours sans excuse valable n'est plus admis au cours. Il en est de même pour l'apprenti ne faisant preuve d'aucune volonté, d'aucun effort et d'aucun intérêt dans son travail. Dans ce cas, la finance d'inscription reste acquise.
6. L'apprenti est tenu, en fin de semestre et en fin d'année, de transmettre immédiatement à l'enseignant les résultats obtenus lors des examens.

Pour information, l'organisation du cours d'appui est confié à l'Association APRES<sub>4</sub>h. L'enseignant prendra contact avec vous, dans un délai de 3 semaines, pour finaliser l'organisation des cours.

Lu et approuvé le  
Etabli en 2 exemplaires

l'apprenti :

Visa communal :

le représentant légal :



## COURS D'APPUI POUR APPRENTIS CONTRAT

Je soussigné m'engage à suivre les cours d'appui organisés par la commune de Fully aux conditions suivantes :

1. L'apprenti bénéficie de cours d'appui pour l'année en cours aussi longtemps que sa situation scolaire l'exige. Au plus tard à la fin de l'année, un bilan de la situation par l'enseignant permettra de déterminer si l'apprenti peut à nouveau bénéficier de cours d'appui. Pour les cours d'appui durant l'été, les conditions sont les mêmes.
2. La durée minimum d'une leçon est d'une heure par semaine.
3. Une finance d'inscription de Fr. 50.- par année est à régler au moment de la remise de l'inscription ainsi que les documents demandés.
4. L'apprenti, inscrit à un cours d'appui, est tenu d'y participer régulièrement selon le programme convenu avec l'enseignant. En cas d'empêchement, il est prié d'avertir immédiatement l'enseignant.
5. L'apprenti qui ne participe pas à deux fois consécutivement à son cours sans excuse valable n'est plus admis au cours. Il en est de même pour l'apprenti ne faisant preuve d'aucune volonté, d'aucun effort et d'aucun intérêt dans son travail. Dans ce cas, la finance d'inscription reste acquise.
6. L'apprenti est tenu, en fin de semestre et en fin d'année, de transmettre immédiatement à l'enseignant les résultats obtenus lors des examens.

Pour information, l'organisation du cours d'appui est confié à l'Association APRES<sub>4</sub>h. L'enseignant prendra contact avec vous, dans un délai de 3 semaines, pour finaliser l'organisation des cours.

Lu et approuvé le

Etabli en 2 exemplaires

l'apprenti :

le représentant légal :

Visa communal :